

Mecque est devenu impossible en raison des restrictions qui limitent les déplacements à l'extérieur de la Bulgarie. Il est interdit d'importer des bibles dans ce pays, et aucune n'y a été publiée depuis 1982.

Quoi qu'en disent les autorités des pays situés derrière le rideau de fer, la liberté de religion, droit fondamental, est à ce point réprimée que souvent elle n'existe pas. En Pologne, en raison du grand enracinement de la foi dans la population, la religion catholique semble jouir d'une grande sécurité. De façon générale, les pays qui se trouvent au-delà du rideau de fer répriment la pratique religieuse, et là où celle-ci est permise, on la limite. En fait, on prône l'athéisme aux dépens de l'observance de règles religieuses. Plusieurs groupes religieux aux adeptes relativement peu nombreux et les confessions de minorités nationales données ne sont pas reconnus du tout, et ces croyants doivent agir dans la clandestinité.

DROITS DES MINORITÉS NATIONALES

Le Comité a entendu un grand nombre de témoins et recueilli beaucoup de données sur la façon dont on traite les minorités nationales qui vivent derrière le rideau de fer. Le septième principe de l'Acte final d'Helsinki expose dans les termes suivants le traitement dû aux minorités nationales:

Les États participants sur le territoire desquels existent des minorités nationales respectent le droit des personnes appartenant à ces minorités à l'égalité devant la loi, leur donnent l'entière possibilité de jouir effectivement des droits de l'homme et des libertés fondamentales et, de cette manière, protègent leurs intérêts légitimes dans ce domaine.

Il est en outre prévu dans la troisième corbeille de l'Acte final d'Helsinki que:

Les États participants, reconnaissant la contribution que les minorités nationales ou cultures régionales peuvent apporter à la coopération entre eux dans différents domaines de l'éducation, se proposent, lorsqu'existent sur leur territoire de telles minorités ou cultures, et en tenant compte des intérêts légitimes de leurs membres, de faciliter cette contribution.

Le Comité a beaucoup entendu parler du sort des Ukrainiens, des Lettons, des Litvaniens et des Estoniens vivant en Union soviétique. En Ukraine, on poursuit les efforts de russification entrepris depuis longtemps. Les Ukrainiens sont censés apprendre le russe, et il y a longtemps qu'on réprime la dissémination de l'histoire de la culture d'Ukraine; toute tentative